

# Découvrir les droits d'auteur en musique

**YVERDON-LES-BAINS** Les élèves du secondaire ont pu se familiariser à la vie d'artiste lors des animations du projet *respect ©copyright!*, le 4 mars, avec l'intervention du compositeur-interprète neuchâtelois Junior Tshaka.

TEXTES ET PHOTOS: JOANNE HABEGGER

C'est un petit «oui» gêné et sérieux qui accueille la performance de Junior Tshaka au collège des rives à Yverdon-les-Bains. «Bon, ça c'est un oui d'école, mais comment on fait aux concerts? Est-ce que vous allez bien?» réitère l'artiste, recevant cette fois un «oui» quelque peu plus motivé de la part des adolescents.

Pas facile de réveiller et motiver des jeunes de 12 à 16 ans. Pourtant, le projet *respect ©copyright!* et le chanteur Junior Tshaka sont prêts à relever le défi. Et ceci pour aborder un sujet d'autant plus complexe: le respect des droits d'auteur. Mais en quoi cette notion juridique peut-elle intéresser des adolescents? C'est justement la mission de Sophie Reinmann, responsable Romandique du projet et animatrice ce 4 mars, de le leur faire découvrir.

«Ouah, elle est trop bien cette chanson! réagit-elle après que l'auteur-compositeur a mis l'ambiance avec son morceau *Comme un oiseau*. Moi je me dis, je vais l'utiliser pour un de mes spectacles de marionnettes, ça va marcher super bien et je vais devenir célèbre. Vous pensez que je peux?» Après quelques hésitations, un garçon ose prendre la parole: «Vous pouvez pas, c'est pas votre



Le chanteur de reggae neuchâtelois Junior Tshaka a cherché à réveiller la créativité des jeunes.

chanson!» Les exemples sont nombreux: utiliser une chanson pour un Tiktok, recopier le travail d'un autre artiste, utiliser des images dans la presse... Le droit d'auteur est partout autour de nous, d'autant plus à l'ère des réseaux sociaux.

« Je n'irais jamais vers un boulanger pour une baguette gratuite en échange de publicité. »

Sophie Reinmann, responsable Romandique du projet.

Il est important de comprendre que les artistes ont travaillé dur pour parvenir à créer ces différentes œuvres, et qu'il n'est pas correct de se les approprier sans leur demander, et surtout sans les payer. «Je n'irais jamais chez un boulanger pour lui dire: je vous prends une baguette gratuite, mais ça vous fera de la pub, je dirai à tout le monde que votre pain est le meilleur! Mais pour les artistes, on s'imagine qu'ils peuvent vivre d'amour et d'eau fraîche», illustre Sophie Reinmann.

À l'aide d'exemples donnés par le chanteur, ainsi que de dessins qu'elle a conçus

pour l'occasion, Sophie Reinmann explique l'univers économique du monde artistique: les façons que les auteurs ont de gagner de l'argent, et les différents frais qu'ils ont à couvrir, que ce soit à titre privé ou liés à la production et à la rémunération des personnes qui interviennent sur leurs projets. Elle les sensibilise aussi au sentiment de trahison qui résulte du plagiat ou du vol d'une œuvre sur laquelle on a travaillé. Elle souligne que le plagiat est souvent dû à un manque de confiance en sa propre créativité.

«On pourrait se demander si ce n'est pas une trop grande responsabilité à leur faire porter», se questionne le chanteur Junior Tshaka, rempli d'empathie pour ces jeunes. Pour l'enseignant de musique Christophe Auer, il ne faut pas les sous-estimer: «Ils sont soumis à beaucoup d'influences des réseaux, mais savent décider ce qu'ils aiment ou non. Ils ont une capacité de jugement, c'est à nous de leur apprendre à utiliser cet esprit critique qu'ils ont d'instinct.» Pour lui, la problématique est trop peu abordée, et des interventions dynamiques comme *respect ©copyright!* sont essentielles, même si elles pourraient engager encore plus les adolescents.

## Un projet de longue date

*Respect ©copyright!* a été lancé par les sociétés de gestion des droits d'auteur en 2006. L'objectif est de sensibiliser les enfants à l'importance de cette notion juridique complexe. Au travers de diverses animations, plus de 60 000 élèves dans 500 écoles suisses ont déjà pu prendre conscience de cette réalité de la vie d'artiste, de ses implications économiques mais aussi éthiques et morales. Les exemples sont constamment mis au goût du jour, notamment pour mentionner les réseaux ou l'IA.

Pour Sophie Reinmann, responsable de la section romande, ces animations doivent rester un dialogue. Les écoles et *respect ©copyright!* échangent donc sur les besoins et les questions des élèves ou le choix d'artistes pertinents pour la région. Les discussions après l'intervention permettent aussi la réflexion sur des façons d'améliorer l'offre, notamment pour engager toujours plus les élèves et rendre le sujet concret.



Sophie Reinmann, enseignante, juriste et marionnettiste, utilise tous ses talents pour rendre le sujet plus parlant pour les jeunes.